

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

HAUTE-GARONNE INGENIERIE - ATD

ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL
54 Boulevard de l'Embouchure 31200 Toulouse



DELIBERATION
Conseil d'Administration du 19 décembre 2024

Séance du : 19/12/2024

Date de convocation : 10/12//2024

Membres en exercice : 30

Quorum : 16

Présents ou représentés : 16

Absents ou excusés : 14

Seuil de la majorité absolue : 9

Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Délibération 24.12.706

Objet : Avis du Conseil d'Administration sur le recrutement du Directeur de l'agence

Annexes : - Offre d'emploi pour le poste de Directeur/Directrice de HGI-ATD

- CV de Monsieur Eric GOSSET
- CV de Monsieur Julien RIOU

Le 19 décembre 2024 à 9h00 s'est réuni, en visioconférence uniquement, le Conseil d'Administration de Haute-Garonne Ingénierie-ATD, sous la présidence de Monsieur Sébastien VINCINI, Président de Haute-Garonne Ingénierie-ATD.

L'assemblée était composée comme suit :

PRESENTS/REPRESENTES : (16 membres)

Messieurs Jean-Marc BERGIA, Daniel CALAS (pouvoir à Monsieur Philippe PETIT), Mesdames Catherine CAMBEFORT (pouvoir à Monsieur Jean-Marc BERGIA), Martine CROQUETTE (pouvoir à Monsieur Sébastien VINCINI), Messieurs Victor DENOUVION, Serge DEUILHE, Loïc GOJARD, (pouvoir à Monsieur Serge DEUILHE), Messieurs Didier LAFFONT, Patrick LEFEBVRE (pouvoir à Monsieur Didier LAFFONT), Madame Lauriane MASELLA (pouvoir à Monsieur Victor DENOUVION), Monsieur Philippe PETIT, Mesdames Emilienne POUMIROL (pouvoir à Madame Maryse VEZAT-BARONIA), Brigitte SEGARD (pouvoir à Madame Françoise SIMEON), Françoise SIMEON et Maryse VEZAT-BARONIA .

EXCUSES : (14 membres)

Madame Julie ALBOUY, Monsieur Jérôme BOUTELOUP, Madame Sandrine FLOUREUSSES, Messieurs Laurent FOREST, Olivier GUERRA, Madame Isabelle HARDY, Messieurs Jérôme LAFFON, Patrice LAGORCE, Madame Aude LUMEAU-PRECEPTIS, Monsieur Bernard PRINCE, Mesdames Florence SIORAT, Annie VIEU, Véronique VOLTO et Monsieur Lionel WELTER.

Afin de pourvoir la vacance du poste de Directeur/Directrice de l'agence, plusieurs entretiens ont été organisés à la suite de la publication de la vacance à trois reprises sur l'année 2024 :

- Publication du 10/04 au 30/05 pour un jury administratif réuni les 22/05 et 4/06,
- Publication du 12 au 22/06 pour un jury administratif réuni les 3 et 10/07,
- Publication du 11/08 au 10/09 pour un jury administratif réuni les 24 et 25/09, puis un jury avec M. VINCINI, Président de l'agence le 5/11 et avec Mme VEZAT-BARONIA et M. BERGIA, vice-présidents le 4/12.

Les jurys organisés de mai à juillet ont été infructueux, ce qui a ralenti considérablement la procédure de recrutement. Les candidats reçus n'ont pas été retenus pour des motifs divers : manque de préparation, management opérationnel inadapté, vision parcellaire des enjeux de l'agence, réponses trop superficielles notamment sur les missions et les propositions d'évolution de l'agence.

1- Synthèse du jury administratif des 24 et 25/09 :

Membres du jury :

Monsieur Eric DAGUERRE - DGS, Monsieur Frédéric DRINAL – DGD Développement et Attractivité des Territoires et Madame Stéphanie TRILLE - DRH CGP

Candidats reçus et retenus pour un second entretien :

- Monsieur Julien RIOU

Parcours :

Ingénieur en chef territorial, anciennement conseiller du préfet à la région Occitanie ; il a notamment eu la charge des études de territoire, de l'évaluation et de la prospective ainsi que le pilotage de politiques publiques notamment Action Cœur de Ville.

Il a également été en coordination de services déconcentrés sur la thématique aménagement et a été en lien avec des agences d'urbanisme.

Actuellement chargé de mission au sein du Conseil Economique Social et Environnemental Régional Occitanie, il a suivi une formation au sein de l'INET en tant qu'élève Ingénieur en chef territorial.

Compréhension et enjeux du poste :

Bonne connaissance des collectivités locales de la Haute-Garonne.

Il a analysé sa prise de poste par le prisme du rapport de la CRC rendu en 2023 : besoin de méthodologie, d'accompagnement dans la gestion de l'incertitude et la mise en place de concertation.

De plus, il a longuement développé l'importance de l'angle transition écologique.

Il note deux enjeux pour l'Agence :

- Moderniser les processus.
- Faire muter la structure dans un contexte budgétaire contraint nécessitant un changement dans la mobilisation des ressources.

Management :

Il pointe trois priorités dans son rôle de directeur :

- Accompagner un collectif ancien dans la priorisation des missions et ressources.
- Se positionner dans un rapport administratif aux élus, laissant aussi leur place au DGS et au DGD du département.
- Considérer l'Agence comme une entité non autonome au service de l'intérêt départemental nécessitant de clarifier son positionnement.

Motivations :

Ses motivations principales :

- Anticiper les projets de demain en priorisant les missions.
- Maintenir les services qui fonctionnent, comme l'accompagnement urbanisme, budgétaire, cybersécurité et bifurcation écologique.

-

Savoir-être :

Ses principales forces : son écoute, sa capacité à trancher, à négocier, son sens pédagogique, son expérience dans les scénarios prospectifs et sa connaissance des acteurs locaux.

- Monsieur Eric GOSSET

Parcours :

Expérience professionnelle de plus de 20 ans dans la fonction publique territoriale et particulièrement en urbanisme : DDE de la Haute-Vienne, DDT Ariège, Grand Rodez, Toulouse Métropole.

Depuis 2021, pour des raisons personnelles il a rejoint la Ville de Montréal où il a d'abord été chef de division urbanisme puis directeur de la salubrité et des programmes de subvention. Il aspire désormais à revenir en métropole.

Compréhension et enjeux du poste :

Il considère que l'appui numérique et informatique est un atout de l'Agence, de même que l'appui juridique est le cœur de son activité.

L'observation des territoires est un plus qui distingue l'ATD des autres agences équivalentes.

Motivations :

Ses motivations principales :

- Créer un projet de direction au sein d'une Agence qui est un outil de solidarité territoriale importante.
- Apporter aide et assistance aux communes qui ne pourraient pas mener à bien leur action publique sans l'action d'ingénierie du Département.
- Lancer un projet de direction sur la base du rapport CRC en étant accompagné par un prestataire extérieur.
- Améliorer les processus internes et assurer une bonne priorisation.

Management :

Ses priorités :

- Exercer un management de projet où il est important de favoriser la transversalité entre services, entre équipes et de développer une culture de service interne.
- En tant que directeur se comporter comme un ensemblier qui régule l'activité et aide à la priorisation.

Savoir-être :

Bonne posture professionnelle, discours fluide et capacité d'analyse.

Toutefois il doit convaincre sur l'opérationnalité des actions qu'il a menées et présenter une meilleure capacité de synthèse orale.

Candidats reçus et non retenus pour un second entretien

- **Monsieur Pascal DUBALLET**

Bien que présentant un parcours intéressant en urbanisme, Monsieur DUBALLET n'a pas su appréhender les enjeux du poste. Il est resté très en surface et a plutôt fait une description des enjeux du territoire, comme du rapport CRC.

De même ses réponses aux questions managériales n'étaient pas approfondies.

Interrogé sur sa capacité à se projeter dans un contexte de contrainte, il a précisé qu'il s'agirait de préserver l'existant.

- **Madame Marie FAUGERE**

Ingénieur principal avec des expériences en tant que DGS, directrice de pôle territorial à Toulouse Métropole, et en bureau d'études privé.

Elle a réduit les enjeux du poste au projet d'établissement.

Même si elle a montré une bonne posture professionnelle elle n'a pas vraiment appréhendé le rôle d'un directeur de HGI dans sa complétude, dont le management et l'accompagnement du changement.

De plus, elle n'a pas convaincu de sa capacité à s'intégrer dans une administration hybride avec une autonomie de direction au sein de HGI tout en étant intégrée dans une hiérarchie fonctionnelle départementale.

2- Synthèse du jury du 5/11 avec Monsieur le Président de HGI :

Membres du jury :

Monsieur Sébastien VINCINI – Président de Haute-Garonne Ingénierie, Monsieur Frédéric DRINAL – DGD Développement et Attractivité du Territoire et Madame Stéphanie TRILLE - DRH CGP.

Ont été reçus les deux candidats retenus lors des jurys des 24 et 25/09 :

Monsieur Julien RIOU, qui était le candidat favori, a fait une présentation solide et a montré des compétences claires pour occuper les missions de directeur.

Il est toutefois apparu moins à l'aise dans cet échange que lors du premier entretien : il s'est moins livré en termes de personnalité, de mode de management et a moins été dans l'échange politique.

Or, il était justement attendu pour cet entretien politique, que Monsieur RIOU puisse convaincre l'exécutif de sa capacité à être un bras droit administratif du politique, pour appréhender et mettre en œuvre des enjeux globaux relevant notamment de l'attractivité du territoire.

A l'issue de cet échange, Monsieur RIOU apparaît toujours comme un très bon candidat pour occuper le poste de directeur de HGI mais devra convaincre notamment de sa dimension politique.

Monsieur Eric GOSSET a fait une prestation de très grande qualité.

Il a su convaincre de sa capacité à appréhender les enjeux de l'agence et les enjeux politiques du territoire. Il a moins axé son propos sur le projet d'établissement qui paraissait l'alpha et l'oméga d'une prise de poste lors du premier entretien.

De plus, il s'est davantage livré en termes de personnalité, mettant avant sa loyauté, sa simplicité, sa proximité avec les équipes et avec les élus.

Monsieur GOSSET est apparu plus à-même d'intégrer le CODIR.

Ces deux candidats ont été admis à se présenter au dernier jury composé des deux Vice-Présidents des deux collèges du conseil d'administration de HGI : Mme VEZAT-BARONIA et Monsieur BERGIA.

Ce jury a eu lieu le 4/12.

3- Synthèse du jury du 4/12 avec Madame VEZAT-BARONIA et Monsieur BERGIA, Vice-Présidents de HGI :

Membres du jury :

Madame Maryse VEZAT-BARONIA et Monsieur Jean-Marc BERGIA – Vices Président.e de Haute-Garonne Ingénierie, Monsieur Frédéric DRINAL – DGD Développement et Attractivité du Territoire et Madame Laetitia VIALA – Chef de service DRH CGP.

Pour ce dernier entretien, ont été reçus les deux candidats retenus après les jurys administratifs des 24 et 25/09 et avec Monsieur le Président de HGI-ATD le 5/11 :

Monsieur Julien RIOU,

Au cours de ce nouvel entretien, le jury a relevé les points forts du candidat et ses faiblesses.

Points forts :

- Expertise technique approfondie.
- Capacité de synthèse et d'analyse.
- Forte motivation pour contribuer au développement de la Haute-Garonne

Faiblesses :

- Manque d'expérience dans le management d'équipes d'envergure et la gestion de projets de transformation organisationnelle.
- Besoin de renforcement sur la mobilisation d'agents dans un contexte de transformation.

Monsieur Eric GOSSET

Comme pour le candidat précédent le jury a noté les *points forts* suivants :

- Riche parcours auprès des collectivités (23 ans) dont 13 ans consacrés à des fonctions de management.
- Compétences en pilotage de grandes équipes et en conduite du changement : qualités qui sont particulièrement adaptées au contexte de transformation et de modernisation dans lequel s'inscrit HGI.
- Connaissance approfondie des dynamiques locales et capacité à fédérer autour d'objectifs stratégiques pour les territoires.

Seul point de vigilance identifié par le candidat lui-même, son dynamisme et donc la nécessité d'adapter son rythme managérial aux attentes et besoins spécifiques des équipes.

A l'issue de cet entretien, Monsieur RIOU a recueilli un avis réservé du jury et Monsieur GOSSET un avis favorable pour occuper le poste de directeur de l'agence. Le jury considère en effet que son leadership et sa capacité à conduire des transformations pérennes lui permettront d'accompagner la modernisation de l'agence et de garantir un service performant et adapté aux attentes des collectivités.

Compte tenu de ces éléments, Monsieur le PRESIDENT propose aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir exprimer leur avis sur le recrutement de Monsieur Eric GOSSET en tant que Directeur de Haute-Garonne Ingénierie-ATD.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration présents ou représentés, décident à l'unanimité :

- De donner un avis favorable au recrutement de Monsieur Eric GOSSET en tant que Directeur de Haute-Garonne Ingénierie-ATD.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, conformément à l'article L. 3241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président de Haute-Garonne Ingénierie-ATD

Sébastien VINCINI